

Compte rendu de la Réunion plénière n°2 du 24 juin 2013

1- Introduction

- M. Ramard (Conseil Régional) accueille les participants à cette deuxième réunion plénière du Réseau Breton Bâtiment Durable. Suite au travail réalisé par Rémi Boscher, le Comité de pilotage a dégagé des premières pistes de travail en termes d'actions. Celles-ci doivent contribuer à accompagner l'émergence de nouveaux chantiers et la création d'emplois dans le domaine de la construction et de la rénovation durable.

A l'échelle régionale, à la suite des ateliers de Rostrenen, la rédaction du Plan Bâtiment Durable breton se poursuit avec la constitution de groupes de travail qui vont se mettre progressivement en place à partir du mois prochain (les 8, 11 et 12 juillet 2013). Le Réseau Breton Bâtiment Durable doit contribuer à la réflexion avec l'animation d'un réseau d'acteurs professionnels et la production de ressources techniques.

- Mme Paisant-Béasse (DREAL) rappelle que le Plan Bâtiment Durable breton s'inscrit dans le contexte de la régionalisation du Plan Bâtiment Durable. En ce qui concerne le plan d'investissement pour le logement, il est constitué de 20 mesures qui visent :
 - o à lever les freins à l'aboutissement de projet
 - o à la relance de la construction de nouveaux projets
 - o à mettre en œuvre le plan de rénovation énergétique de l'habitat (PREH).

Le PREH se décline en 3 grands volets :

- o enclencher la décision de rénovation avec la mise en place de guichets uniques et le déploiement des ambassadeurs de la rénovation énergétique pour accompagner les ménages précaires
- o financer la rénovation énergétique des logements privés et sociaux (à travers la prime de 1350€ pour les ménages à revenus moyens, la valorisation du programme Habiter Mieux et l'Eco PLS)
- o développer la filière de rénovation.

Le Comité de pilotage national doit être décliné régionalement et pourrait l'être à travers le Plan Bâtiment Durable breton.

Au niveau de la Bretagne, il existe de nombreux acteurs investis sur le champ de la rénovation thermique et notamment dans le conseil et l'accompagnement des particuliers : un réseau d'Espaces Info Energie, les délégataires à la pierre, les ADIL, les DDTM, les professionnels du bâtiment, associations ... Maintenant il faut définir comment ces organisations travailleront ensemble. En parallèle, l'Anah met en place les ambassadeurs de la rénovation énergétique, plus particulièrement dans le cadre du programme Habiter mieux.

La mobilisation des professionnels est également un axe fort et un levier essentiel pour la réussite de ce plan. A noter que l'éco-conditionnalité des aides sera opérationnelle à compter du 1^{er} juillet 2014.

La qualité sanitaire et environnementale des bâtiments reste un enjeu fort car au delà des exigences énergétiques, les lieux de vie doivent être sains et confortables. Dans ce contexte le Réseau Breton Bâtiment Durable doit contribuer à diffuser l'information et faire notamment le lien avec le niveau national.

- M. Petitjean (ADEME) précise que l'on dispose également des plateformes locales de rénovation. C'est un concept large qui nécessite un guichet unique pour l'information des particuliers, l'engagement des collectivités territoriales, la mobilisation des professionnels, des moyens de formation et des moyens financiers à travers le réseau bancaire. L'opération *Vir'Volt* ma maison à St Briec en est une bonne illustration tout comme les expériences engagées à Brest, Lorient ou Vannes. L'idée du gouvernement étant d'associer l'ADEME, les Conseils Régionaux et Généraux pour lancer des appels à projets et démultiplier ce type d'opération.
Dans ce contexte, le Réseau Breton Bâtiment Durable doit être aussi un lieu de concertation pour confronter les expériences et les idées.

2- Présentation du bilan des entretiens avec les acteurs régionaux

R. Boscher revient sur le travail réalisé depuis 6 mois qui a consisté à aller à la rencontre des acteurs régionaux afin de construire une feuille de route qui soit complémentaire avec les actions portées par chacun et en cohérence avec les attentes exprimées.

- 58 structures ont été rencontrées dans les 4 départements bretons entre les mois de décembre 2012 et mai 2013. L'analyse de la nature de ces structures a conduit à les répartir en neuf groupes représentatifs de la diversité des acteurs concernés par la construction et la rénovation durable (*maître d'ouvrage public, maître d'œuvre, filière matériau, organisation professionnelle, chambre consulaire, professionnel de la construction, usager, organisme de formation, autre*).
- La synthèse des attentes exprimées vis à vis du Réseau Breton Bâtiment Durable est présentée, organisée en 5 catégories (*Connaître les autres, Diffuser de l'information, Echanger, Progresser, Faire ensemble*) qui se déclinent chacune en 2 à 3 besoins spécifiques. Parmi ceux-ci, on relève un besoin d'aller à la rencontre des autres pour faire connaissance, de pouvoir échanger sur des sujets techniques entre professionnels en dehors du cadre d'un projet, de faciliter le décroisement pour aller vers une démarche plus collaborative entre acteurs.
- Au delà des attentes, des besoins concrets d'outils ou de moyens sont détaillés autour des 5 mêmes catégories. On identifie notamment le besoin de valoriser et diffuser les ressources documentaires existantes, de participer à des réunions d'information et d'échange, de disposer de retours d'expériences et de fiches techniques.

Les participants sont invités à faire part de leurs questions et remarques :

- R. De Valence – SEMAEB : on voit un programme ambitieux, intéressant et attractif, comment et avec qui va-t-il être animé ?
D. Ramard : tout ce qui a été identifié comme attentes ne va pas forcément donner lieu à des actions spécifiques, des priorités ont été fixées. Le réseau sera animé par R. Boscher sans se substituer à l'existant mais en proposant un service aux différents acteurs et structures. Néanmoins, on peut imaginer un travail en réseau avec dans la déclinaison des priorités la mise en place d'une co-animation sur certaines thématiques.

3- Présentation des missions du Réseau Breton Bâtiment Durable

Les propositions de réponses sont ensuite détaillées pour l'animation de réseau, la production de ressources techniques et la participation aux réseaux nationaux.

Pour rendre les propositions plus lisibles, les 5 catégories utilisées lors de la présentation du bilan des entretiens sont ici agrégées en 3 thématiques : informer, partager et participer.

a. Animer un réseau régional :

- Informer :

- Site internet : il est imaginé comme un point d'entrée essentiel du Réseau Breton Bâtiment Durable ; au delà de la nécessité d'informer, il facilitera la diffusion des ressources techniques tout en les centralisant. Il devra être simple à utiliser et à administrer pour que l'information soit régulièrement mise à jour et facilement accessible. Parmi les indicateurs de suivi, la notion de fidélisation permettra de préciser où sont les centres d'intérêt et la manière dont sont consultées les ressources.
- Lettre du réseau : c'est l'un des outils qui doit contribuer à maintenir le lien entre le Réseau et ses membres ; elle relaiera des informations de nature technique. Chacun sera sollicité pour rédiger des contenus en fonction de son actualité. Elle prendra la forme d'une newsletter dématérialisée.
- Agenda : conçu pour centraliser l'actualité du Réseau, il relaiera les temps forts des structures membres avec une visibilité sur 2 à 3 mois. Il sera mis à jour et consultable sur le site internet.
- Annuaire : il permettra d'identifier les compétences et savoir-faire disponibles à l'échelle de la région en répondant ainsi aux besoins de mieux connaître les autres. Ce sera l'un des outils qui pourra être mis en ligne sur le site internet.

- Partager:

- Visites : en répondant au double objectif de faire progresser et contribuer à créer du lien, elles seront organisées de façon concertée autour de thématiques techniques, en complémentarité avec les initiatives de même nature existant sur le territoire. La définition de critères d'intérêt orientera le choix des bâtiments ou chantiers à visiter dans ce sens. Les visites seront commentées par des personnes ayant participé au projet.
- Rencontres : dédiées à un sujet technique, elles contribueront à créer du lien entre les acteurs et à les faire monter en compétence. Ces réunions thématiques seront animées par un spécialiste.

- Participer:

- Evènements régionaux : en participant aux évènements organisés par les acteurs régionaux, on pourra contribuer à tisser des liens avec eux, représenter le Réseau Breton Bâtiment Durable et assurer une veille technologique. On pourra également répondre à des sollicitations pour présenter le Réseau et son actualité (ex. : assemblée générale Relais Habitat 22).
- Salons : dans une démarche de développement du réseau, on propose de participer à un ou plusieurs salons de portée régionale en animant un stand.

b. Produire des ressources techniques :

- Informer :

- Recensement des outils : de nombreuses ressources techniques sont disponibles au sein des différentes structures sans qu'elles soient toujours bien connues ou recensées. Le but est de donner plus de visibilité aux outils ou productions des membres du Réseau Breton Bâtiment Durable. Le recensement de ces outils permettra de créer une base d'information qui centralisera les productions de chacun. Dans la même logique, un travail de mise en relation des différents centres de ressources techniques identifiés dans le cadre des entretiens menés ces derniers mois, permettra de définir une offre plus cohérente à l'échelle régionale.
- Veille technologique : l'accompagnement dans l'appropriation des évolutions technologiques sur des thématiques prioritaires définies collectivement pourra être assuré par la mise en place d'une veille. Des fiches de synthèse seront alors régulièrement proposées sur le site internet du Réseau Breton Bâtiment Durable.

- Partager:

- Fiches bâtiment: cette action a été engagée suite à la réunion de présentation du 14 janvier 2013. Un groupe de travail a été constitué pour formaliser un outil d'analyse de bâtiments. La grille construite collectivement a été testée sur 5 bâtiments et est en cours de finalisation, elle sera accompagnée d'un mode d'emploi. Chacun pourra ensuite s'en saisir, les données seront recueillies par le Réseau Breton Bâtiment Durable qui procédera à la mise en forme avant publication sur le site internet.
- Dossiers thématiques : en complément des fiches rédigées dans le cadre de la veille technologique, un sujet choisi collectivement pourra donner lieu à un travail plus approfondi. Les données bibliographiques seront complétées par des échanges avec des personnes ressources (expert, usager,...) afin de constituer un dossier technique plus complet.

- Participer:

- Projets collectifs: le Réseau Breton Bâtiment Durable pourra contribuer à des études techniques portées par des acteurs régionaux ou nationaux. Un cadre technique et économique sera défini au préalable afin de s'assurer de la pertinence de la collaboration. A titre d'exemple, parmi les différentes sollicitations reçues au cours des derniers mois, celle du Pays Centre Ouest Breton a été retenue. Il s'agit de contribuer à organiser une demi-journée dédiée aux éco-matériaux (aspects techniques, juridiques,...).

c. Participer aux réseaux nationaux :

Afin de faciliter la mise en place du Réseau Breton Bâtiment Durable et de partager l'action engagée en Bretagne, il est prévu de s'impliquer au sein de réseaux nationaux. Le premier d'entre eux est le réseau Bati Environnement Espace Professionnel (BEEP) animé par l'ADEME et qui réunit l'ensemble des centres de ressources régionaux. La participation aux réunions du réseau permet de créer des liens avec d'autres structures et de faciliter la reconnaissance du Réseau Breton Bâtiment Durable dans le réseau national.

d. Questions / réponses :

Chacun est invité à s'exprimer sur les actions présentées et les priorités à donner.

- N. Lebon – FFB Bretagne : dans la logique d'une action en complémentarité avec celles portées par les acteurs ici présents, il semble important de préciser que sur l'espace *Partage*, l'organisation de visites et de rencontres est déjà assurée par nos organisations professionnelles et que cet aspect ne nous semble pas prioritaire. Le besoin est ressenti plus en amont sur les dossiers thématiques, les fiches bâtiment et aspects liés à la veille technologique pour nourrir les échanges. Les outils comme l'annuaire et le calendrier sont également des outils de nature à nous faciliter la tâche et à éviter la redondance dans la sollicitation des professionnels.

D. Ramard : concernant les visites il est envisagé de proposer des formats plus ouverts par rapport ce qui se fait aujourd'hui pour permettre de mieux se connaître entre acteurs du Réseau et travailler au décloisonnement des acteurs de la filière.

- P. Cardon – FFB Bretagne : pour apporter un peu plus de clarté, il pourrait être intéressant de préciser pour chaque action la cible visée et s'assurer ainsi de ne pas être en doublon.
- M. Dubois – CAPEB Bretagne : nous aimerions partager avec l'ensemble des acteurs de la filière, néanmoins il semble que les maîtres d'œuvre ne soient pas présents. Il nous paraît important que tous les acteurs de la construction durable puissent être représentés.
- Mariano Pasut – CAPEB 56 : une attention particulière doit également être portée à la maîtrise d'ouvrage privée.
- J. Carimalo – FFB Bretagne: le développement de moyens de communication est un élément important. La création du site internet est un point fort allant dans ce sens, notamment en proposant des outils collaboratifs.
- M. Dubois – CAPEB Bretagne : pour reprendre ce qui a été dit en Comité de pilotage, il serait intéressant de dresser une liste qualifiée des acteurs régionaux à partir des éléments recueillis dans le cadre des entretiens. Les outils proposés (annuaire et cartographie) serviront à mieux se connaître,
- G. Quignon – ARMEC : pour information, l'ARMEC est une association de copropriétaires qui représente une partie de la maîtrise d'ouvrage privée.
- R. Harel – Compagnons Bâisseurs : dans la définition de la maîtrise d'ouvrage on aimerait associer la notion de mal-logés, pour un bâtiment durable pour tous.
- G. Cerclé - FFB 35 : dans le cadre des entretiens menés par M. Boscher est-ce que les acteurs tels que les bureaux d'étude thermique ont été rencontrés ?

R. Boscher : les structures de la maîtrise d'œuvre rencontrées sont le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes, le CREPA, l'UNTEC (économistes de la construction), la Maison de l'Architecture de Bretagne. Les thermiciens n'ont pas encore été contactés.

e. Priorités définies par le Comité de pilotage :

Bien que tout ce qui a été présenté compte, il appartient au Comité de pilotage de fixer des priorités et de les faire vivre. Les actions prioritaires retenues sont au nombre de 6 :

- **Informier :**
 - o Construire et animer un site internet
 - o Proposer un annuaire
 - o Mettre en place un agenda
 - o Recenser les outils techniques
- **Partager :**
 - o Rédiger des fiches techniques d'opérations à partir de la grille d'analyse construite collectivement
 - o Organiser des visites de bâtiment à caractère technique
- **Participer :**
 - o S'inscrire dans des projets collectifs si l'opportunité se présente
- R. De Valence - SEMAEB : quelle échelle de temps est associée à la feuille de route ?
- R. Boscher : un tableau proposé en fin de présentation reprend les étapes clé de chacune des actions prioritaires en organisant leur déroulement en parallèle sur 18 mois. La priorité est donnée au site internet pour pouvoir disposer de cet outil d'ici la fin de l'année 2013.
- J. Carimalo – FFB Bretagne : nos structures auront peut-être besoin qu'une lettre du Réseau soit mise à disposition pour montrer l'avancée du projet sans attendre la mise en ligne du site internet, reste à définir à qui on la diffuse.

A. Paisant-Béasse : on peut imaginer une première lettre de lancement qui rendrait compte de la constitution du Réseau.

D. Ramard : deux réunions plénières se sont déjà tenues, on peut proposer à chacun des participants de diffuser les comptes-rendus de ces réunions au sein de leurs propres instances et réseaux. Plus qu'une lettre d'information c'est une restitution du travail effectué depuis le début de l'année sur laquelle il faut travailler.
- A. Abguillerm – CAPEB Bretagne : on constate l'absence des maîtres d'œuvre mais comment peut-on agir pour les faire enfin venir autour de la table ?

D. Ramard : on a en effet besoin de comprendre pourquoi il est si difficile de les associer.

R. De Valence : on peut élargir le débat en parlant de maîtrise d'œuvre au sens large, c'est à dire en associant les bureaux d'étude, notamment thermiques. Peut-être que dans ce sens la SEMAEB peut jouer un rôle, en tant qu'acteur pour le compte de la Région, de passation de commandes auprès de la maîtrise d'œuvre. Les architectes viendront s'ils y sentent un intérêt.
- D. Cueff – Région Bretagne : lorsqu'on aborde la question du foncier, les architectes sont présents.

- G. Cerclé – FFB 35 : on remarque en effet que les architectes répondent généralement plus facilement aux sollicitations des maîtres d'ouvrage qui sont leurs clients que des entreprises. Concernant la lettre d'information, cela reste un support qui permet de faire vivre le site et d'augmenter sa fréquentation. Une diffusion régulière s'appuyant sur le contenu du site semble importante en termes d'animation et pour assurer une bonne visibilité.
- G. Petitjean : pour revenir sur la question de la représentation de la maîtrise d'œuvre, il semble indispensable de pouvoir les avoir autour de la table. C'est une préoccupation qui doit nous intéresser en priorité.
- D. Janvier – Tribu Energie : Tribu Energie, acteur de la maîtrise d'œuvre, est adhérent du cluster Eco-origin et du club Eco-entreprise qui compte beaucoup de bureau d'études thermiques.
- D. Ramard : une action spécifique doit être portée vers la maîtrise d'œuvre. La question est de savoir si c'est le Réseau Breton Bâtiment Durable qui doit la porter ou si on peut imaginer une action qui ne soit pas forcément portée par le Réseau mais en lien avec lui.
- M. Parfait – CAUE 56 : on ne peut pas laisser dire que les architectes ne s'intéressent pas au bâtiment durable, les raisons sont certainement plus complexes que cela (surcharge de réglementation qui rendent les projets très complexes par exemple). D'autre part, des liens sont sûrement à faire entre le bâtiment durable et l'urbanisme durable, sur la manière dont on construit la ville ou le bourg.
- F. Dalino – Conseil Régional : la grille d'analyse de réalisations sur laquelle a travaillé le Réseau Breton Bâtiment Durable aborde des sujets très divers et va plus loin que, par exemple, l'éco-référentiel des lycées ou la grille eco-FAUR. Les questions d'urbanisme, de paysage, d'architecture ou de biodiversité sont prises en compte dans cette grille. Pour faire le lien avec le Plan Bâtiment Durable breton, un groupe spécifique traitera d'aménagement, d'urbanisme, d'usages et comportements.
- A. Paisant-Béasse : d'autres exemples intéressants existent en Bretagne comme les éco-quartiers ou concernant le « vivre ensemble », un quartier construit par les habitants qui vont le vivre. Dans ces démarches d'éco-quartier, la question du bâti est importante. Des ponts sont donc à construire avec des démarches qui existent déjà.
- G. Petitjean : pour revenir sur la maîtrise d'œuvre, on peut se demander s'ils sont intéressés par un dispositif de ce type là, ce sont des structures qui sont particulièrement débordées. Il y avait cependant une tâche qui paraissait essentielle, celle intitulée *Rencontre*, qui peut conduire à des échanges pointus et riches susceptibles de rassembler des acteurs différents, notamment des maîtres d'œuvre.
- D. Janvier – Tribu Energie : les aspects de réflexion en amont, nous les connaissons, mais il faut peut être ajouté une touche de concret, c'est à dire de réalisation, pas forcément de « technique », La maîtrise d'œuvre est constituée de personnes de terrain qui seront sensibles aux côtés pratiques.
- D. Cueff : c'est ce qu'on vérifie avec Vir'volt ma maison, à partir du moment où on s'inscrit dans un projet clairement délimité et concret, on peut développer des

processus de conception intégrée qui associent de nombreux acteurs. Mieux se connaître est important à condition de bien savoir pour quoi faire.

- D. Ramard : on présente ici une feuille de route très organisée. On s'aperçoit néanmoins qu'au delà des ces lignes directrices, il y aura des demandes ponctuelles. La question à se poser est de savoir si c'est le Réseau Breton Bâtiment Durable qui y répondra ou si, en partenariat avec la DREAL et l'ADEME, on propose une démarche à destination de la maîtrise d'œuvre pour répondre à ce besoin de rencontre sans, dans un premier temps, la confier au Réseau pour lui permettre de travailler sur les priorités identifiées et présentées aujourd'hui,
- Karine Dupuy – IRPA : sur la partie réhabilitation durable, on a l'expérience de la formation à destination de la maîtrise d'œuvre. On s'aperçoit qu'il est difficile de les amener jusqu'à la formation mais lorsqu'ils sont engagés dans un cycle, ils arrivent à dégager plus de trente journées sur 12 mois. Ce n'est pas un manque d'intérêt mais la recherche de quelque chose de très appliquée.
- Y. Morin – Cellule Economique de Bretagne : M. Gautier, président du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes sera présent au comité directeur de la Cellule Economique de Bretagne qui se tient le 28 juin 2013, nous pourrons l'interroger directement sur la question de cette représentation.
- D. Ramard : on note donc qu'en complément de la feuille de route qui vient d'être présentée, le Réseau Breton Bâtiment Durable travaillera sur une newsletter et que la réflexion avec la maîtrise d'oeuvre pourra être portée au delà du Réseau.
Le site internet est une priorité mais c'est avant tout un outil de mise en réseau des acteurs présents aujourd'hui et des compétences qu'ils représentent et du travail qui a déjà été fait et qu'on décide collectivement de mettre à disposition des uns et des autres.
- G. Ménard – Eco-origin : est-ce qu'il est prévu une charte qui précise les modes de fonctionnement du réseau
- D. Ramard : on n'ira pas jusqu'à un document formalisé, mais le principe peut être retenu. D'une façon générale on invitera l'ensemble des contributeurs à soumettre des ressources de grande qualité.

4- Conclusion

D. Ramard : en conclusion, vu le contexte du secteur du bâtiment, le Réseau Breton Bâtiment Durable doit être un outil qui contribue à trouver de nouvelles réponses ou à mettre en avant des réponses existantes mais insuffisamment utilisées. C'est une opportunité d'avoir une économie locale qui se redéploie et se prépare dans le même temps à d'autres enjeux comme l'énergie et le climat. C'est dans ce contexte que se prépare le Plan Bâtiment Durable breton avec la constitution de trois premiers groupes thématiques début juillet.

A. Paisant-Béasse : les ministères nous ont sollicité pour faire remonter les initiatives locales de type guichet unique, l'idée étant de labéliser les initiatives déjà engagées. Le travail à réaliser en lien avec l'ADEME et le Conseil Régional est d'identifier, entre le moment où le particulier vient chercher la première information et le moment où il termine ses travaux, quelles sont les différentes phases et quelles sont les compétences à mobiliser.